

Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bureau Fédéral – 13&18/01/2023



Sommaire

- a. Point général
- b. Demande de dérogation
- c. Analyse des dossiers de chambre d'appel
- d. Traitement disciplinaire du cumul des fautes techniques
- e. Résultats croisement des fichiers (paris sportifs)

a. Point général

a. Point général

- Annulation d'une décision de la FFBB dans le cadre d'un litige disciplinaire : recours en appel devant la CAA
- 2 désistements de clubs en conciliation
- Dossiers financiers examinés prochainement par la Chambre d'Appel (incidences classement / 2e phase)
- Honorabilité : dépôt de l'ensemble des Educateurs et Exploitants sur le SI-Honorabilité soit près de 45 000 licenciés (en attente des retours et régularisations AIA)

b. Demande de dérogation

b. Demande de dérogation

- **16 août 2022** : Qualification du joueur de 2005 au club de Boulazac Basket Dordogne auprès duquel il est lié par une convention de formation et évolue en Championnat de Nationale Masculine U18 Elite;
 - **Novembre 2022** : suite à son exclusion scolaire, le joueur retourne chez ses parents et le club de Boulazac Basket Dordogne rompt la convention de formation;
 - **28 novembre 2022** : demande de mutation (Boulazac Basket Dordogne vers TOAC Basket) transmise par le CD 31 à la CFQ. Mutation validée par la CFQ avec une licence de type 2C MAIS JUSTIFICATIFS apportés le 29/11/22 permettent la qualification en 1C ;
 - **21 décembre 2022** : demande de dérogation du club du TOAC Basket pour que le joueur DISCAMPS Robin puisse y évoluer en Championnat de Nationale Masculine U18 Elite
- **Participation du joueur à plusieurs rencontres de Championnat de Nationale Masculine U18 Elite avec le club de Boulazac Basket Dordogne**
- **Art 2.1 des RSG** = un joueur ne peut représenter qu'un seul club dans un championnat donné (compétitions nationales et pré-nationales) au cours d'une saison.
- Informations complémentaires :
 - Accord du club de Boulazac Basket Dordogne pour que le joueur puisse évoluer en NMU18 Elite avec le club du TOAC Basket
 - Projet sportif en NMU18
 - Le joueur peut néanmoins pratiquer le basket à d'autres niveaux inférieurs
 - Le club du TOAC Basket évoluera en NMU18 Elite Groupe A – Poule A / Le club du Boulazac Basket Dordogne évoluera en NMU18 Elite – Poule B

c. Analyse des dossiers de chambre d'appel

Chambre d'Appel

Saison 2022/2023 (01.07 au 05.01)

Répartition des dossiers d'appel réceptionnés + taux d'évolution 21/22 (au 05.01)

Recours disciplinaires	Recours administratifs	Recours Financiers	Total
21	21	7	49
44%	44%	14%	/
+600%	+91%	+75%	+172%

Répartition par origine (= 49 dossiers) + taux d'évolution 21/22 (au 05.01)

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
3	14	27	5
6%	29%	55%	10%
0 en 21/22	+250%	+125%	+150%

Répartition des 27 recours contre décisions FFBB + taux d'évolution 21/22

CFD	CCG	CF5x5	CHNC	CFQ	CFT
10	6	1	1	7	2
37%	22%	4%	4%	26%	7%
0 en 21/22	+50%	-80%	=	0 en 21/22	+50%

Décisions

En matière disciplinaire : 17 dossiers traités (sur 21 – 4 en cours de traitement)

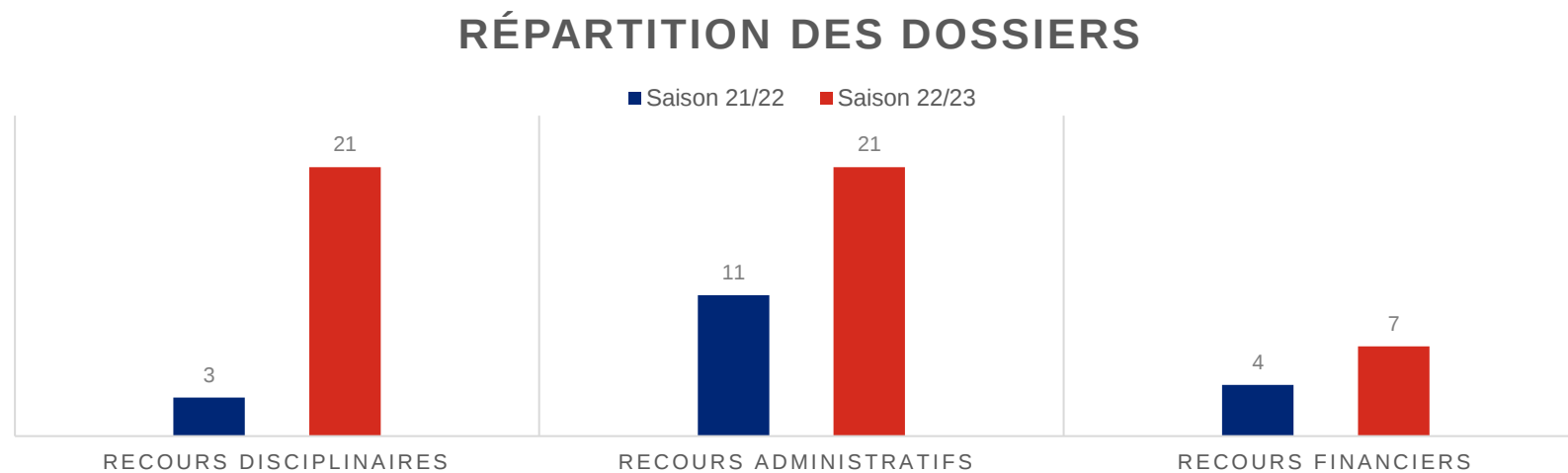
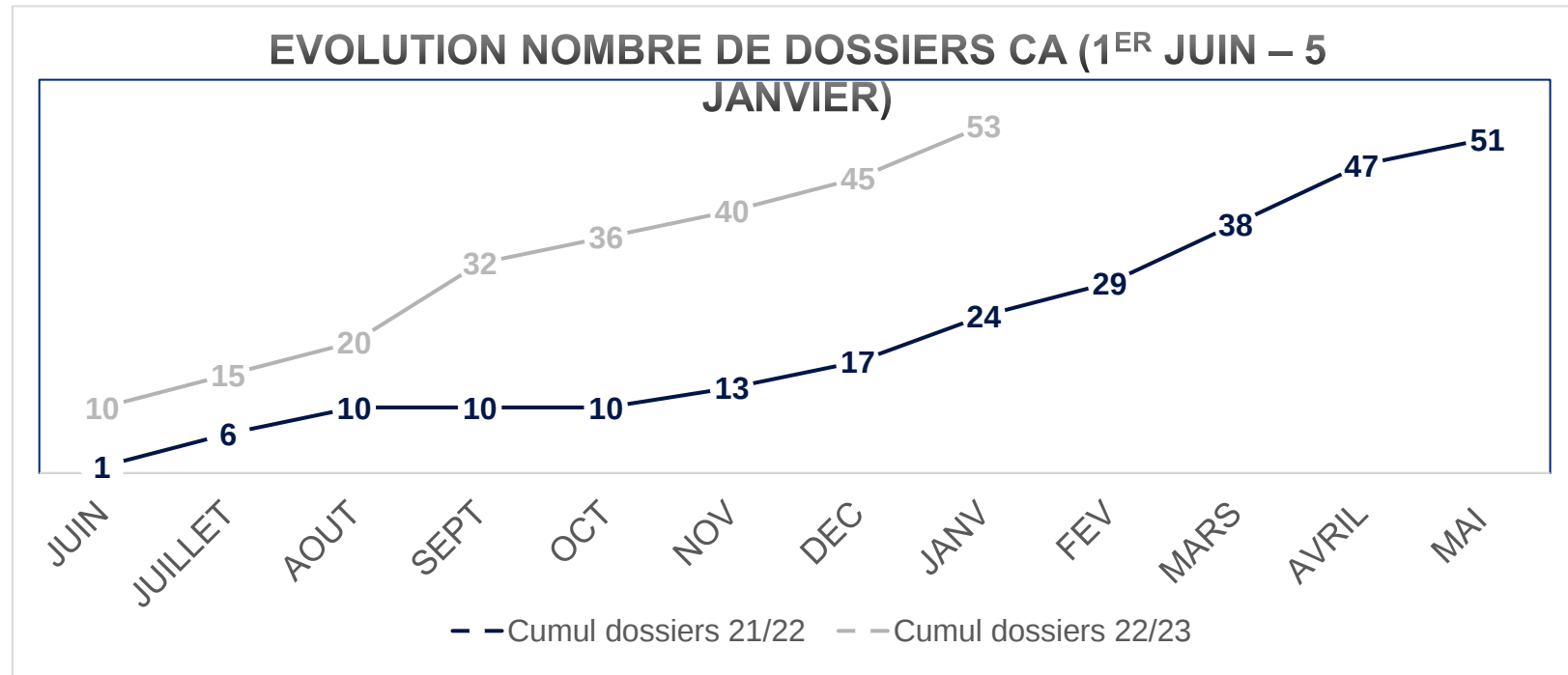
Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sur le fond
/	4	/	13	/
/	24%	/	76%	/
-9 pts		/	+43 pts	/

En matière administrative : 18 dossiers traités (sur 21 – 3 en cours de traitement)

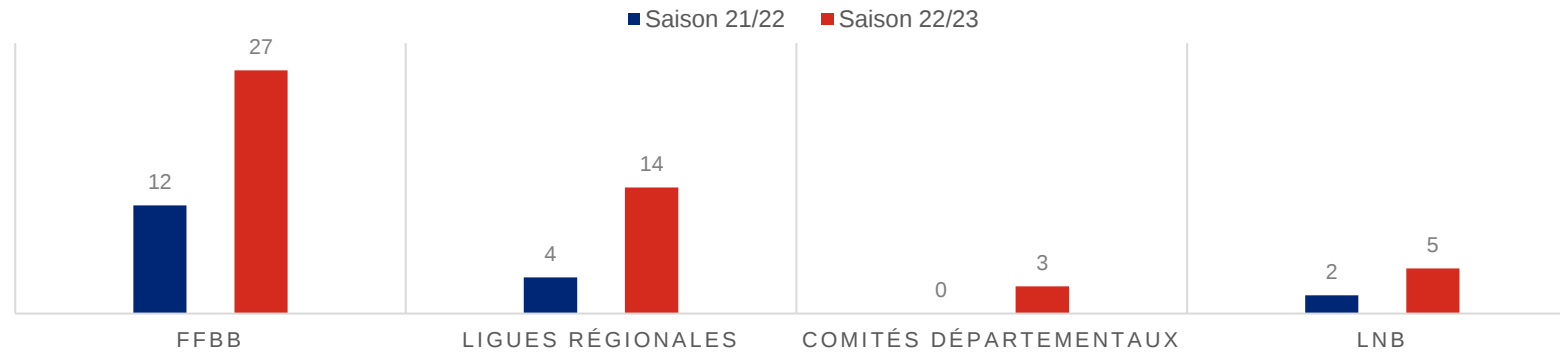
Irrecevabilité / retrait	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
4	11	/	2	1
22%	61%	/	11%	6%
/	+33 pts	/	-32 pts	/

En matière financière : 5 dossiers traités (sur 7 – 2 en cours de traitement)

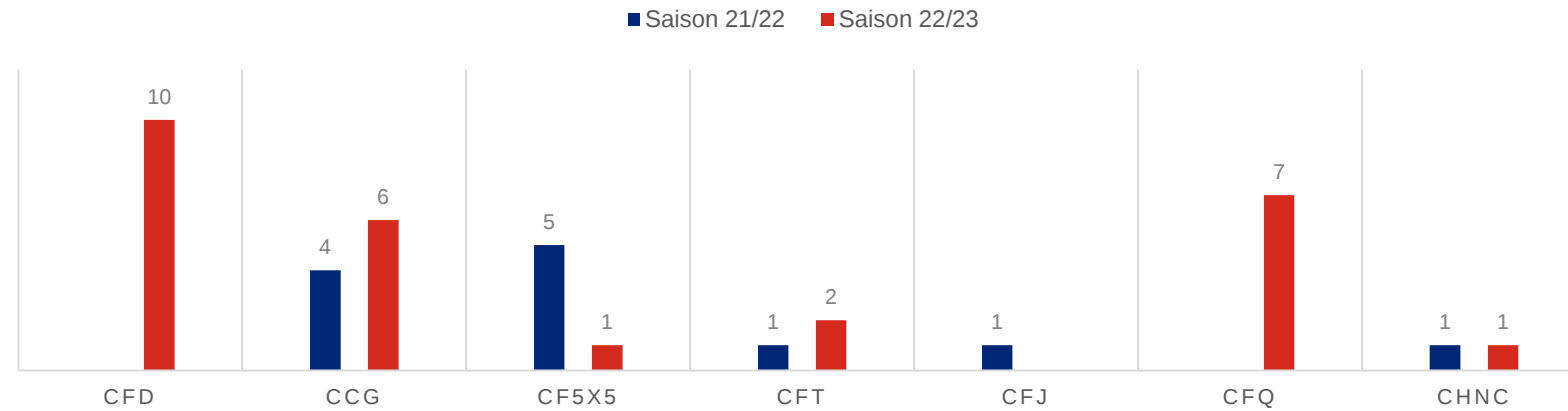
Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
1	1	/	3	/
20%	20%	/	60%	/
/	-30pts	/	+10 pts	/



RÉPARTITIONS PAR ORIGINE DES DÉCISIONS FRAPPÉES D'APPEL



RÉPARTITION PAR COMMISSIONS FÉDÉRALES



d. Traitement disciplinaire du cumul des fautes techniques

d. Traitement disciplinaire du cumul des fautes techniques

- Incidences sur FBI & eMarqueV2
 - Précisions :
 - Menu déroulant pour enregistrer la FT en G1 ou G2
 - Enregistrement de toutes les FT dans FBI pour d'éventuelles pénalités administratives
 - Alerte générée par FBI à partir de 3 FT G1
 - Infos club et licencié
 - Commission de discipline
 - CDO / CRO qui doivent être déclarés dans FBI (en tant que membre) pour pouvoir être destinataires
 - Création d'un statut informatique « hybride » permettant au licencié sanctionné d'être désigné officiellement par la CDO ou la CRO alors même qu'il ne dispose pas du statut lui permettant d'arbitrer

e. Résultats croisement de fichiers paris sportifs

e. Résultats croisement de fichier paris sportifs (saison 21-22)

Lors du Comité Directeur des 18-19 février 2022, les modalités du croisement des fichiers avait été fixées pour la saison 2021-2022 :

- o Types de croisements : paris en ligne et réseau physique
- o La période : du 1er janvier au 15 février 2022
- o Les acteurs :
 - o Les arbitres (BETCLIC Elite/PRO B / LFB)
 - o Joueurs BETCLIC Elite/PRO B
 - o Joueurs sous contrat aspirant/stagiaire
 - o Présidents, entraîneurs principaux et assistants Betclic Elite et PRO B
 - o Joueurs-ses LFB/LF2/NM1
 - o Présidents, entraîneurs principaux et assistants LFB/LF2/NM1
- o Les compétitions : BETCLIC Elite, PRO B, Leaders Cup PRO B, LFB, Compétitions européennes, Coupe de France + prise en compte des compétitions internationales

e. Résultats croisement de fichier paris sportifs (saison 21-22)

Problèmes techniques de l'ANJ, les résultats n'ont pu être réceptionnés qu'en décembre dernier (saison 22-23)

Sur près de 1700 acteurs : 35 retours positifs.

Avec le changement de saison certains acteurs ont changé de club et/ou ne sont plus licenciés.

Il est proposé les suites ci-après au Bureau Fédéral :

- Transmission à la LNB des éléments relatifs aux acteurs de ses compétitions (hors arbitres)
- Pour l'ensemble des résultats :
- **Ouverture d'un dossier disciplinaire :**
 - Tout **pari sportif réalisé sur une compétition française** (seuil de 1 pari)
 - Paris sportif(s) sur une **compétition européenne avec au moins un club français** (seuil de 1 pari)
- **Courrier de rappel à la réglementation** (avec copie FIBA) :
 - Si acteur non-licencié FFBB en 22-23
 - Si paris sportifs sur compétitions européennes hors clubs français

d. Résultats croisement de fichier paris sportifs

Point paris sportif :

En prévision : organisation d'un webinaire fin mars 2023 avec l'ensemble des correspondants clubs intégrité des clubs participants aux Championnats masculins professionnels et des clubs HNC.

Afin de **veiller à l'intégrité des compétitions**, il est notamment rappelé :

- qu'à tout moment de la saison un croisement de fichier peut être effectué.
- en application du code du sport et de l'article 515 des RGx :

Interdiction de parier sur la discipline du basket pour l'ensemble des acteurs de la famille du basket et ce, sur tous les niveaux de compétitions et toutes les compétitions de basketball, quel que soit le territoire sur lequel elles se déroulent



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

